



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26077325

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 JUIN 2026

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0801 043 222**

Nom

(en entier) : **LOGIPÔLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **5, Boulevard Fulgence Masson 7000 Mons**

Objet de l'acte :

Séance du Conseil d'Administration du 22 mai 2026

**CA 192 - Prise d'acte de la démission de Monsieur Alexandre Todisco en qualité
d'administrateur du Logipôle à la date du 27 avril 2026**

**CA 193 - Désignation de Madame Sandrine Job en qualité d'administratrice du Logipôle, en
remplacement de Monsieur Alexandre Todisco**

Conseil d'administration du 22/05/2026

CA 192 - Prise d'acte de la démission de Monsieur Alexandre Todisco en qualité d'administrateur du Logipôle à la date du 27 avril 2026 Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de l'intercommunale LOGIPOLE dont le siège social est sis MONS, Boulevard Fulgence Masson, 5, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 25/4/2023 sous le numéro 0337629 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration ;

Vu la décision de Monsieur Alexandre Todisco de démissionner de son mandat d'administrateur et de membre du Comité de rémunération du Logipôle, par courriel adressé à la Direction générale et à la Présidence du Logipôle en date du 27 avril 2026.

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De prendre acte de la démission de Monsieur Alexandre Todisco, de son mandat d'administrateur et de membre du comité de rémunération du Logipôle, à la date du 27 avril 2026.

Conseil d'administration du 22/05/2026

CA 193 - Désignation de Madame Sandrine Job en qualité d'administratrice du Logipôle, en remplacement de Monsieur Alexandre Todisco,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de l'intercommunale LOGIPOLE dont le siège social est sis MONS, Boulevard Fulgence Masson, 5, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 25/4/2023 sous le numéro 0337629 ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration ;

Vu la démission de Monsieur Alexandre Todisco en qualité de membre du Conseil d'Administration en date du 27 avril 2026 ;

Conformément à l'article 31§6 des statuts du Logipôle, en cas de vacance d'un mandat d'administrateur, les administrateurs restants peuvent y pourvoir provisoirement jusqu'à l'Assemblée générale prochaine. L'administrateur désigné achèvera le mandat de son prédécesseur ;

Conformément à l'article 30§1 des statuts de l'intercommunale, qui prévoit que les administrateurs(trices) représentant les communes et C.P.A.S. associées et sont désigné(e)s respectivement à la proportionnelle (clé D'Hondt) de l'ensemble des conseils communaux des communes associées et du (des conseil(s) de C.P.A.S., conformément aux articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu la désignation, par la Fédération du Parti Socialiste de Mons-Borinage, de Madame Sandrine JOB en tant que représentante au Conseil d'Administration du Logipôle ;

Conformément à l'article 34 des statuts de l'intercommunale, qui prévoit que les décisions du conseil d'administration ne sont prises valablement que si elles ont obtenu, outre la majorité des voix exprimées dans les collèges A et B, la majorité des voix des associés communaux présents ou représentés au sein du conseil d'administration ;

Décide à la majorité des voix des collèges A et B, ainsi qu'à la majorité des voix des associés communaux présents ou représentés :

- De désigner Madame Sandrine JOB en qualité d'administratrice du Logipôle ;
- De soumettre cette décision à l'approbation de l'Assemblée générale du 26 juin 2026.

Composition du Conseil d'Administration au 22/05/2026:

Anne-Sophie CAUDRON, Administrateur représentant l'ASBL La Charmille, Domicile : Rue G. Delvaux 141/1, 1450 Chastre, NISS: 78.02.12-120.08 ;

Françoise COLINIA, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile : 122 rue de Nimy 7000 Mons , NISS: 57.01.08-090.01;

Calogero CONTI, Administrateur représentant l'ASBL HELORA, Domicile : rue de Familleureux, 121 - 7170 Manage , NISS: 56.01.28-113.36 ;

Bernard COULIE, Administrateur représentant l'ASBL HELORA, Domicile : Avenue de Cîteaux, 22- 1348 Louvain-la-Neuve , NISS: 59.04.16-001.10 ;

Jonathan DARVILLE, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile : 362, rue de la Brisée - 7034 Obourg, NISS: 84.04.29-113.33 ;

Patrick DE COSTER, Administrateur représentant l'ASBL Le Bosquet, Domicile : rue du calvaire, 9 - 5530 Yvoir, NISS: 53.08.31-261.75 ;

Alain DESMET, Administrateur représentant la commune de Colfontaine, Domicile : 49, rue du Grand Passage - 7340 Colfontaine, NISS: 75.06.09-049.37 ;

Laurent DROUSIE, Administrateur représentant la commune de Saint-Ghislain, Domicile : 2, rue Marécaux - 7333 Saint-Ghislain, NISS: 64.09.28-131.48;

Hervé JACQUEMIN, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile: 3, Boulevard Kennedy - 7000 Mons, NISS: 85.05.11-177.52 ;

Sandrine JOB, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile : 449, Vieux Chemin de Binche - 7000 Mons , NISS: 75.12.05-158.90 ;

Jean-Pierre LEPINE, Administrateur représentant la commune de Quaregnon, Domicile: 19, Place Nicolas Jenart - 7390 Quaregnon, NISS: 59.06.28-121.29 ;

Isabelle LINKENS, Administrateur représentant l'ASBL HELORA, Domicile : rue du paradis, 60 à 1420 Braine-L'Alleud, NISS: 79.05.22-150.11 ;

Bernard MAIRIAUX, Administrateur représentant l'ASBL HELORA, Domicile : rue du Parc 73/5 à 7100 La Louvière , NISS: 58.06.12-145.76 ;

Arnaud MALOU, Administrateur représentant la commune de Frameries, Domicile: 71, rue du Chêne - 7080 Noirchain, NISS: 85.10.29-173.36 ;

Khadija NAHIME, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile : rue de Baudour, 12 B à 7011 Ghlin, NISS: 56.12.29-378.1 2;

France NIVELLE, Administrateur représentant l'ASBL HELORA, Domicile : 60A Rue des Echevins - 1050 Bruxelles, NISS: 63.02.04-042.11 ;

Stéphane OLIVIER, Administrateur représentant l'intercommunale Gabrielle Passelecq, Domicile : 21, Taille Cuvelier - 7000 Mons, NISS: 76.09.13-343.53 ;

Lino RIZZO, Administrateur représentant la commune de Colfontaine, Domicile : 69, rue du Dragon – 7340 Colfontaine, NISS: 61.12.09-129.93 ;

Réservé
au
Moniteur
belge

Achile SAKAS, Administrateur représentant la ville de Mons, Domicile: 3, avenue du Bélian - 7000 Mons, NISS: 60.04.03-143.85 ;

Jean-Michel STURBOIS, Administrateur représentant l'ASBL Entraide Fraternelle, Domicile : Rue des Canadiens , 170 ,7022 Hyon , NISS: 58.02.26-093.68 ;

Ludwig WENDERLOOT,
Directeur Général f.f.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).